

Le p'tit Valbourgeois

Le Bulletin d'Information de la Mairie de Bouglainval
www.mairie-bouglainval.fr

N° 9 mars 2019

Pour contacter la Mairie : accueil@mairie-bouglainval.fr ou par téléphone au : 02 37 22 88 08
Ecole : 02 37 22 81 73 — Service Restauration Scolaire (entre 11h30 et 13h30) et Centre de Loisirs : 02 37 83 07 44

L'Édito

Cela fait 15 mois que nous avons rejoint Chartres Métropole. L'année 2018 a confirmé ce que les élus chartrais nous avaient annoncés :

- Des recettes financières supplémentaires : près de 50 000 € de subvention, 12 000 € de dépenses transférées sans contrepartie,
- Des services assurés : la distribution de l'eau, le centre de loisirs, l'apprentissage de la natation, etc.
- Une aide des différents services dans notre gestion courante,
- Une baisse de la taxe d'ordures ménagères.

Dans ce numéro, nous reprenons une synthèse de ce que vous amène l'agglomération dans votre quotidien. Vous aurez aussi un aperçu des manifestations de 2018 et de celles qui se présentent pour cette nouvelle année 2019.

Nous vous ferons part aussi de nos réflexions et des projets que nous allons suivre en cette dernière année du mandat.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du p'tit valbourgeois.

Le Maire
Philippe BAETEMAN



- 23-24 mars — La Fabrik' Café des enfants. Salle de fêtes de la Mairie de Bouglainval
- 30 mars — Dernier jour pour vous inscrire sur les listes électorales pour les Elections européennes
- 31 mars — Thé dansant. Salle de fêtes de la Mairie de Bouglainval (p. 4)
- 31 mars — La FUN VALLEE. La ferme autour du grain
- 8-15 avril — Benne Paprec (papier à recycler) sur le grand parking (P. 4)
- 3 mai — Biathlon. Stade de Bouglainval (P. 4)
- 25 mai — Nettoyage du printemps. Mairie de Bouglainval (P. 3)
- 26 mai—Elections européennes
- 30 mai — COURSES DES CLOCHERS. Départ du stade de Bouglainval (p.3)
- 22 juin — Kermesse de l'école et Fête de la musique
- 29 juin — Festival la Rue aux enfants. Centre du bourg

La Mairie de Bouglainval a mis en ligne sur le site de Chartres Métropole, un marché public pour le remplacement des fenêtres et portes extérieures du complexe communal.

Pour répondre, les pétitionnaires doivent aller sur le site : <https://marches.agglo-chartres.fr/>



LE GRAND DEBAT NATIONAL

La Préfecture de Chartres a bien reçu le cahier citoyen de la commune avec les contributions des valbourgeois qui ont participé à cet exercice de démocratie participative. Ces contributions seront prises en compte dans le cadre des synthèses adressées prochainement au gouvernement.



Les enfants des classes de primaire vont être initiés à la natation et accéderont à la piscine de l'Odysée à compter du 26 avril.

Depuis le 1er janvier 2018, vous avez accès au complexe de l'Odysée aux tarifs de Chartres Métropole.

Vous avez un projet de rénovation et d'amélioration de votre habitation, ayez le réflexe de contacter Chartres Rénov'Habitat qui pourra vous conseiller et vous faire, peut-être, bénéficier d'aides financières.



**CHARTRES
RENOV'
HABITAT**
Un service gratuit de Chartres métropole

Avec Chartres Rénov' Habitat profitez gratuitement d'une solution clé en main **POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION ET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

Un conseiller indépendant est à vos côtés à chaque étape pour un accompagnement personnalisé et des démarches simplifiées. Avec eux, définissez votre projet et les aides financières mobilisables. N'attendez plus, venez les rencontrer.

Renseignez-vous :
02 37 23 40 00 - chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr
et rencontrez un conseiller au guichet unique, 32 boulevard Chasles à Chartres.
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30
stationnement parking O-Park : Coeur de Ville - arrêt Filibus - Chasles-Théâtre

www.chartres-metropole.fr/chartres-renov-habitat

Transports scolaires

Chartres Métropole gère le transport scolaire pour les collégiens et les lycéens.

Moyennant une adhésion à Filibus JV-MALIN de 10 €, vos enfants peuvent utiliser en plus gratuitement les bus urbains, de quoi aller tranquillement à la piscine, au cinéma, etc. et même pendant les vacances.

Vous devez vous déplacer sur Chartres de façon exceptionnelle ou vous êtes étudiant et il n'y a pas de transport pendant les vacances ...

Contactez :

filibus à la Demande
0 825 30 28 00
(0,05€ la min)

Vous déménagez ou emménagez, ou vous avez simplement un problème avec votre alimentation en eau ... N'hésitez pas à contacter CM'Eau :



13 rue Henri Poincaré
28000 Chartres
02.34.43.90.22
contact@cmeau.com

Le point d'accès au droit



Le PAD est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour l'accès au droit et l'aide aux victimes. Le PAD garantit également l'intervention de professionnels habilités et association conventionnée.

Les prestations sont gratuites et confidentielles

5 Rue du Docteur Gibert à CHARTRES

Tél : 02.36.67.30.40

Le PAD est ouvert du Lundi au Vendredi, de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 00 à 17 H 00.

Retrouvez plus d'informations sur le site de www.chartres-metropole.fr

Et dans le magazine **VOTRE AGGLO**

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Bouglainval rejoint l'opération « L'agglo fait son nettoyage de Printemps »

Depuis 2015, l'agglomération a mené cette opération de nettoyage afin de promouvoir les actions en faveur du développement durable dans le cadre du programme local de prévention des déchets. Cette année Bouglainval rejoint cette bonne initiative pour la planète.

Les objectifs de l'opération : - Sensibiliser le grand public aux enjeux de la réduction des déchets et de la préservation des milieux naturels. - Améliorer le cadre de vie. - Inciter chacun à adopter des comportements responsables. - Partager un moment entre les habitants du village et de l'agglomération.

Agissez pour votre environnement en participant dans cette action.

Rendez-vous le samedi 25 mai !



**A vos marques ...
Prêts ...
Partez ...**

Vous êtes adeptes de la course à pied dans nos campagnes ?

Deux dates à retenir dès maintenant :

- le **31 mars**, la ferme autour du grain vous accueille avec la **FUN VALLEE** pour sa quatrième édition pour plus d'information, rendez-vous sur le site www.fermeautourdugrain.com

La FUN VALLEE
course à obstacles

10 € / pers sur 5 km ou 10 km

Départs de 9 H 30 à 10 H 00
Départ Cani-cross à 10 H

Dimanche 31 Mars
à Bouglainval

Inscriptions et renseignements au **0659776708**
ou www.fermeautourdugrain.com

COURSES DES CLOCHERS

L'aumônerie Saint-Martin organise la deuxième édition des courses des clochers, un « trail découverte », le **Jeudi 30 mai 2019** entre Bouglainval et Néron. Courses pédestres dans la forêt de Feucherolles (Néron)

Départ du stade de Bouglainval :

- 14h : Départ courses enfant de 1 km et 2 km
- 15h : Départ courses adultes de 5 km et 10 km
- 17h : Apéritif et remise des prix à la salle des fêtes de Bouglainval

La paroisse recrute des bénévoles pour le bon déroulement des courses, n'hésitez pas à vous signaler !
contact : coursesdesclochers@gmail.com

2ème édition

30 mai 2019
Jeudi de l'Ascension

COURSES DES CLOCHERS



SECURISATION DE LA COMMUNE

PROJETS MUNICIPAUX A L'ETUDE

- **La sécurisation des entrées et sorties de village** : matérialiser les zones habitées pour bien signifier aux conducteurs qu'ils rentrent en agglomération et limiter leur vitesse.
- **Faire ralentir les véhicules sur la CD 26-1** : en ajoutant un plateau surélevé sur l'intersection avec les rues Jean Moulin et Valpinçon, mais aussi en définissant une véritable agglomération au niveau du Grand Gland : vaste chantier que nous cherchons à faire avancer avec l'aide de Chartres Métropole.
- **La matérialisation d'une piste cyclable** entre le Grand Gland et le bourg du village. Elle serait composée d'une partie le long de la route D 26.1 et une partie à travers champs.
- **L'implantation de caméras de vidéo protection sur les entrées et sorties du bourg** dans le cadre du schéma de vidéo protection qui va être mise en œuvre à l'échelle de Chartres Métropole.
- **L'amélioration de l'éclairage du village et des parkings** ... pris en charge par Chartres Métropole.
- **L'installation d'une machine à pain**, nous sommes en pourparlers avec l'intervenant qui en a installé une sur la commune de Houx.

Rétrospective des animations du village 2018

Le village de Bouglainval a été une petite bourgade animée toute l'année 2018:

- En janvier, la galette des rois des cheveux blancs.
- Sur les quatre premiers mois de l'année: L'Association La Fabrik organise quatre week-ends au complexe de la Mairie avec des activités pour les enfants.
- En avril, le biathlon des écoles de Bouglainval, Berchère la Maingot et Poisvilliers.
- En mai, le Festival « la Rue aux enfants », organisé par l'association La Fabrik'.
- En juin: - première fête des voisins de la rue des Tirailleurs et la rue des Vignes.



- fête de la musique et kermesse de l'école au complexe de la Mairie et dans la plaine.

- En juillet, le repas du 14 juillet organisé par la Mairie sur le stade, suivi du Feu d'artifice.
- En septembre, la brocante du village organisée par la Mairie.
- Sur l'automne, trois week-ends du café des enfants, organisé par l'association La Fabrik' au complexe de la Mairie.
- En octobre, la soirée moules frites au complexe de la Mairie organisée par nos élu.e.s et M Chevalier Lionel, initiateur du projet afin de collecter des fonds pour les sorties de fin d'année de l'école du village.

En novembre, commémoration du 11 novembre à la Mairie.

- ouverture de la saison culturelle « Arts en scène » organisée par le Département et la Mairie.
- Soirée beaujolais à la Mairie.
- Repas des cheveux blancs au complexe.

A l'initiative des enseignants de primaire, notre école part à la découverte de nouveaux horizons.

Dans le cadre du Projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'Education Nationale, du 6 au 10 mai, nos élèves de CE2, CM1 et CM2, partent à la découverte des Plages du débarquement, du Mont Saint Michel où ils feront du char à voile et de la pêche à pied.

De même, nos CP et CE1, du 8 au 10 mai, iront au Mont Saint Michel et feront de la pêche à pied.



Les enfants vont travailler en cette fin d'année sur la 2ème guerre mondiale, dans le cadre des 80 ans du début de la guerre. L'école participe ainsi au devoir de mémoire.



Une fois le voyage réalisé nous pourrions lire les aventures de nos écoliers grâce à un journal de bord qui sera fait pendant le voyage. Nous avons hâte de le découvrir dans nos boîtes aux lettres !!!

Ces supers moments pour nos écoliers pourront être vécus, grâce aux activités menés par l'école, par l'APEB et par la Mairie afin de récolter des fonds.



Tandis que nos maternelles visiteront en fin d'année scolaire, des Jardins, Moulins et Châteaux.

L'association des parents d'élèves de Bouglainval propose des actions permettant de soutenir les projets pédagogiques de l'école.



e, les enfants partent une semaine sur les plages du débarquement en Normandie et au Mont Saint Michel.

Pour récolter des fonds, nous proposons : **Thé dansant**

le dimanche 31 mars 2019 de 14h30 à 18h à la salle polyvalente de Bouglainval

animé par **Patrick Chenu**

Réservation au préalable au 06 99 52 83 84

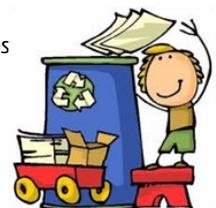
Tarif 10 € par personne - buvette sur place

Benne Paprec – collecte de papiers

Collectons un maximum de papiers, journaux, revues, magazines, prospectus, cahiers, catalogues, annuaires

Benne présente du 8 au 15 avril sur le parking de l'école

Chacun pourra durant cette semaine y déposer sa collecte.



Ensemble, soutenons les projets de l'école !

L'équipe de l'APEB : apebouglainval@gmail.com

Troisième édition du biathlon à Bouglainval

Pendant la journée du 3 mai au stade de Bouglainval, les écoles de Poisvilliers, Berchères et Bouglainval se réunissent pour la troisième année consécutive afin de faire un biathlon où environ 215 enfants vont s'amuser au même temps qu'ils font du sport : course à pied, sarbacane et des jeux.

Rétrospective 2018

1 LE COMITE D'APPRENTIS CITOYEN (CAC)

: Mémoire et citoyenneté :

- Organisation pour sa 3^{ème} année consécutive d'un goûter galettes des rois avec les cheveux blancs. Les galettes sont réalisées par les apprentis sous forme d'atelier cuisine.



2 : **Entraide/solidarité** : installation d'un banc de l'amitié à l'école rebaptisé le banc du partage :

- Contribuer à ce que chaque enfant apprenne le respect de soi et des autres, l'attention à l'autre et l'entraide.
- Favoriser la confiance en soi et le sentiment d'appartenance à un groupe.

Sortie de fin d'année
Laser Game à la ferme
autour du grain



ANNEE 2019 – PROJETS EN COURS

1 : Santé – Le Handicap

- Sensibiliser au handicap, parler avec les enfants des différences, de la citoyenneté, de la tolérance et du respect de l'autre.

Cas pratique, ici les enfants mangent à l'aveugle !



Mais d'autres surprises les attendent.

2
0
1
8

- Visite guidée et commentée par M. Le Maire du cimetière et de son carré militaire avec embellissement de la fosse communale par des compositions florales faites par les enfants à la rue des enfants de l'année dernière.



- Achat d'un banc en pierre dans le cimetière avec les bénéfices des compositions florales faites par les apprentis à la rue des enfants de l'édition 2017.

C
A
C

3: Culture et loisirs : création de 3 « boîtes à livres » sous forme « de frigos à livres » relookés.

Faciliter, encourager et partager le plaisir de lire : c'est pour répondre à ce triple objectif que les apprentis citoyens ont mis en place une idée originale : récupérer trois vieux frigidaires, les customiser et les rebaptiser.

- Le Bookglainval (au village)
- Le Thélélivre (à Théléville)
- Le Tas de feuilles (au domaine du Grand Gland)



CAC : Commission des Apprentis Citoyen proposée aux enfants de CE2 au CM2

2
0
1
9

2: Mémoire et citoyenneté

4^{ème} édition de la Galette des rois du 27 janvier dernier. Quelques photos de l'atelier cuisine





Arrêté prescrivant l'élimination des chenilles processionnaires

La chenille processionnaire du pin est une espèce susceptible d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes par contact direct ou aéroporté. Un arrêté municipal demande donc aux personnes ayant des cocons sur leur jardin, de procéder à leur élimination.

22 juin Fête de la musique

Si vous aimez chanter ou jouer un instrument de musique venez nous égayer la soirée pendant la Fête de la musique du village.

Pour s'inscrire contactez la Mairie.

SERVICES A LA COMMUNE



Comme tous les jeudis, nous accueillons au Parking de la Mairie, notre Pizz'A TONY.

Vous pouvez faire vos commandes au 06.62.14.60.97 de 17H30 à 21H.

La Fabrik
Café des Enfants

CAFE CULTUREL
POUR LES ENFANTS
ET LEUR FAMILLE

**Venez partager
et découvrir en famille
nos ateliers bricol, musique, miam, contes...**

Retrouvez-nous un week-end par mois
le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h

- Samedi 19 et dimanche 20 janvier 2019
- Samedi 23 et dimanche 24 février 2019
- Samedi 23 et dimanche 24 mars 2019
- Samedi 27 et dimanche 28 avril 2019
- 29 juin 2019 Festival La Rue aux Enfants

Réservation des repas
'Brunch du dimanche à partir de 10h
Réservation obligatoire au :
06 99 12 74 15
lafabrik.cafedesenfants@gmail.com

Lieu de rencontre
Salle des fêtes de Bouglainval

www.lafabrik.cafedesenfants.fr @lafabrik.cafedesenfants

Nuisances sonores - Limitation de l'usage des appareils automatiques

L'utilisation des matériels amenant des nuisances sonores (tondeuse, taille haie, tronçonneuse, etc.) est tolérée du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Feux Interdits

Par **arrêté préfectoral**, nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de brûler des déchets verts sur la commune et tout autre matériaux.

Vous pouvez déposer vos déchets verts : feuilles, herbes tondues, branchages à la déchetterie de Pierres (l'accès est gratuit, pour les nouveaux arrivants, vous devez faire une demande de carte d'accès au préalable avec un justificatif de domicile et votre carte d'identité).

Dans le cas où vous auriez plus de 2 m3 à déposer vous pouvez contacter la déchetterie, les 2 m3 étant votre droit hebdomadaire, vous pouvez déposer en une fois votre droit mensuel (à savoir 8 m3).

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils doivent maîtriser les arbres ou arbustes en limite de propriété pour ne pas qu'ils empiètent sur le domaine public et entretenir les abords de leur propriété.

De plus, la vallée du Larys n'est pas une décharge et il est interdit d'y abandonner tous déchets (verts ou autres) sous peine de poursuite.

Horaires d'ouverture du secrétariat

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 10h à 12h les semaines impaires

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Le p'tit Valbourgeois

Bulletin d'Information de la Mairie de Bouglainval

Responsable de la Publication : Philippe BAETEMAN, Comité de rédaction : Equipe municipale